

## Le fait du jour

# En péril le patrimoine religieux en voie de résurrection

En ce week-end des Journées du patrimoine, bon nombre d'édifices religieux restent fermés car ils se délabrent et la restauration est coûteuse. Vendredi, le président Macron a lancé une collecte pour sauver ce patrimoine menacé.

Jacques Chanteau

### 1 2 000 à 5 000 édifices religieux menacés

Depuis la loi de 1905, le patrimoine religieux appartient aux communes. Aujourd'hui, sur les 40 000 églises et chapelles, 500 sont fermées et 2 500 à 5 000 sont « menacées d'être abandonnées, vendues ou détruites d'ici à 2030 », selon l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR). Un état des lieux qui s'explique en raison de la baisse de la pratique religieuse et de la réduction des ressources publiques.

« Ces menaces constituent un défi sociétal pour les territoires ruraux qui justifie de s'en saisir sans tarder », prévient le sénateur des Hauts-de-Seine Pierre Ouzoulias (groupe communiste), auteur d'un récent rapport sur l'avenir du patrimoine religieux.

### 2 Une trentaine de chantiers en Bretagne

Au moins une trentaine de communes bretonnes mènent actuelle-

ment des travaux de restauration de leurs chapelles ou églises, un coût qui pèse lourd dans le budget communal. À Plounevez-Moëdec (22), une première tranche de travaux de restauration intérieure a débuté à l'église. Sur un coût total qui devrait atteindre le million d'euros, le montant de cette première tranche s'élève à 475 424 euros, dont le reste à charge pour la commune pourrait atteindre près de 34 000 euros. Toujours dans les Côtes-d'Armor, l'église de Lohuec, actuellement fermée, doit réaliser pour plus de 300 000 euros de travaux. « Ces travaux risquent de pénaliser nos finances pendant de longues années », se plaint Claude Lozac'h, le maire de la commune. En mauvais état, l'église de Lannéanou (29) est fermée depuis le mois de janvier. En mai, c'est la chapelle Notre-Dame-de-la-Clarté, à Perros-Guirec (22), qui a subi le même sort. Un mois plus tard, l'église Saint-Drien, au Drennec (29), a, elle aussi, fermé en raison de la fragilisation de la charpente et d'un risque d'effondrement.

### 3 L'État au chevet des petites communes

Vendredi, Emmanuel Macron a annoncé le soutien de l'État en faveur du patrimoine religieux des communes de moins de 10 000 habitants (lire ci-dessous). Au mois de juin, le ministère de la Culture avait été mandaté pour recenser les édifices religieux qui mériteraient d'être classés au titre des monuments historiques. Une fois requalifiés, ces édifices pourront bénéficier de subventions publiques pour la réalisation de travaux. « Sur les 45 000 édifices communaux religieux, seuls 10 000 sont aujourd'hui protégés », indique Édouard de Lamaze, président de l'Observatoire du patrimoine religieux. Ce qui est donc proposé peut être d'un très grand secours, car, quand votre site est classé, vous pouvez bénéficier jusqu'à 90 % de subventions et même jusqu'à 100 % pour les petites communes ». « La maison de famille a 115 ans, explique-t-il. Il est temps de réviser la toiture, de vérifier les portes et fenêtres et de lui permettre de passer une centaine de nouvelles



années, et ce, pour la préservation de notre patrimoine. »

« Ces travaux risquent de pénaliser nos finances pendant de longues années. »

CLAUDE LOZAC'H  
MAIRE DE LOHUEC (22)

### 4 Salles de concert, d'exposition, cabaret, boulangerie...

« Ouvrir nos églises devient une urgence, insiste Pierre Ouzoulias. Si tous ces édifices n'ont pas une dimension patrimoniale, beaucoup présentent une valeur architecturale ou historique digne d'intérêt. » Des édifices qui pourraient accueillir des expositions, des concerts, des animations éducatives, des visites touristiques, des actions caritatives... Selon le rapport sénatorial,

## À Canihuel, le maire roule pour son église



À moto, le maire de Canihuel, Franck Le Meaux, a participé à un rallye-raid en Grèce et « vendu des kilomètres » au profit de la restauration de l'église de sa commune.

Photo Catherine Macor

● À Canihuel, petite commune costarmoricaine de 350 habitants, l'église du XV<sup>e</sup> siècle est fermée depuis quatre ans. « Une rénovation de l'édifice est nécessaire au niveau de la charpente, de la voûte, du crépi... », explique le maire, Franck Le Meaux. Coût du chantier : 1,2 million d'euros. Une partie de l'église étant classée, des subventions sont prévues à hauteur de 50 %, soit 600 000 euros. « La subvention est, certes, importante mais le reste à charge est encore trop élevé à assumer pour une commune comme la nôtre, dont le budget annuel de fonctionnement est compris entre 220 000 et 250 000 euros », s'inquiète le maire.

### 145 000 euros réunis

« Comme je pratique le rallye moto, l'idée était de me lancer dans une course internationale, de médiatiser ma participation et de faire appel aux dons pour financer la restauration de notre église », indique celui qui était au départ du « Hellas Rally », lequel s'est couru, du 22 au 28 mai, en Grèce. Les donateurs étaient ainsi invités à acheter des kilomètres sur la base de 50 euros le km. « L'objectif était d'atteindre 200 000 euros afin de retom-

ber à 400 000 euros d'emprunt pour la commune », indique l'édile. La collecte a déjà permis de réunir 145 000 euros, dont 120 000 euros versés par « un gros donateur » et 25 000 euros par des particuliers.

« La collecte continue et il nous manque 55 000 euros », lance Franck Le Meaux, qui rappelle qu'« un don permet une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des sommes versées et 60 % pour les entreprises ». L'édile espère que les travaux puissent démarrer en 2024 pour une ouverture en 2026, voire en 2027. Le maire déplore « la rigidité de la Drac (Direction des affaires culturelles) », qui « impose de faire tous les travaux en même temps, sinon c'est zéro subvention ». « Comme les subventions ne couvrent pas la totalité du coût du chantier, la part restant aux communes est beaucoup trop élevée, surtout s'il faut la payer en une seule fois. Il faudrait plutôt échelonner les tranches de travaux dans le temps, voire tous les dix ans. » Et qu'en pensent les Canihuelois ? « La population est partagée, répond le maire. Il y a ceux qui estiment que l'investissement est important par rapport à la fréquentation de l'édifice et ceux qui considèrent que l'église demeure le centre du bourg, le symbole de l'histoire de la commune ».



Parmi les édifices bretons fermés par mesure de sécurité, la chapelle Notre-Dame-de-la-Clarté, à Perros-Guirec (22).  
Photo Valérie Pasquiers

« Ouvrir nos églises devient une urgence. »

LE SÉNATEUR  
PIERRE OUZOULIAS

« mieux ancrer les édifices culturels dans le calendrier des activités de la commune et les transformer en maisons communes n'est pas contradictoire avec la vocation culturelle des édifices. Il s'agit plutôt d'un retour aux sources ; jusqu'à la Révolution française, les activités culturelles et les activités humaines cohabitaient au sein des églises ». En Corrèze, à Laàs, c'est un cabaret qui a investi une chapelle romane du XI<sup>e</sup> siècle, tandis que l'église va accueillir un escape game, suscitant, selon Le Figaro, une vive polémique au sein de cette commune de 150 habitants. Pour Édouard de Lamaze,

« le patrimoine protégé et classé monument historique a une vocation à rester dans le culturel et en harmonie avec la pureté et l'intérêt architectural du site ». La Bretagne connaît déjà quelques exemples de conversions. Des chapelles ont ainsi été transformées en offices de tourisme, à Auray (56) et à Rennes, en une boulangerie à Loudéac (22), en un lieu d'exposition à Saint-Brieuc... En revanche, la chapelle désacralisée de Kerfeunteun, à Quimper, n'a toujours pas trouvé d'acquéreur, cinq ans après sa première mise en vente. Prix affiché, aujourd'hui ? 631 000 euros.



Photo Marthe Lemelle

Questions à  
**ÉDOUARD DE LAMAZE**  
Président de l'Observatoire  
du patrimoine religieux

Propos recueillis par J. C.

**Le patrimoine religieux est-il vraiment menacé ?**

Oui, la menace est réelle, tout d'abord sur le patrimoine que l'on qualifie en « très grande souffrance » avec des édifices dont les pans de mur tombent, dont les charpentes sont attaquées par des champignons... Cela concerne 500 édifices, sur 40 000 en France. Vous avez ensuite les édifices en « grande souffrance », au nombre de 5 000 et qui ont des vitraux cassés, des toitures non entretenues... Des chiffres qui augmentent vertigineusement. Plus le temps avance, plus nous avons des dégradations. Dans certaines régions, on a parfois 50, 80 voire 100 % d'augmentation d'édifices en péril. Une intervention est donc nécessaire, urgente.

**Comment expliquez-vous une telle dégradation des édifices ?**

En gros, vous avez 1 000 édifices par département et vous avez des maires qui, pendant des années, n'ont pas trouvé nécessaire de faire des travaux car ils n'ont pas été encouragés par la population. Je connais même des communes riches qui n'ont pas fait de travaux pendant 50 ans. La Bretagne est un contre-exemple. C'est, en effet, la région de France qui entretient le mieux son patrimoine religieux. Sur les 3 756 édifices religieux que compte la Bretagne, le nombre de bâtiments en rénovation est supérieur au nombre de sites en souffrance, ce qui est très rare.

**Pour quelles raisons y a-t-il moins d'édifices en péril en Bretagne ?**

En Bretagne, il y a une réaction populaire qui amène les responsables politiques communaux à réaliser les travaux nécessaires. C'est une région où les chapelles et églises sont au cœur des lieux de vie que sont les hameaux. Il y a, donc, une attention toute particulière

« La Bretagne est la région de France qui entretient le mieux son patrimoine religieux »

des habitants qui se regroupent presque à chaque fois en association. En Bretagne, on a ainsi quasiment une association par église, ce qui est un modèle à l'échelon national. C'est aussi une région où la qualité de la construction en granit est très résistante face au vent et autres intempéries.

**Pourquoi faut-il préserver le patrimoine religieux ?**

Nous sommes une civilisation judéo-chrétienne et nous avons donc des souvenirs de notre passé. Quand vous regardez les civilisations anciennes, on s'aperçoit que les monuments les plus beaux et les mieux conservés sont les monuments religieux, contrairement aux maisons d'habitation qui sont plus fragiles et qui se modifient avec le temps. Les monuments religieux sont une marque de civilisation pour nos enfants et nos successeurs. C'est même un devoir. C'est un héritage et il faut en être digne.

**Quelles solutions préconisez-vous pour sauver ces édifices ?**

Détruire une église est une mauvaise idée car ce serait supprimer les traces du passé. Il faut plutôt trouver des solutions pour les restaurer ou leur donner un nouvel usage : lieux de concert, d'exposition...

## 200 millions d'euros en quatre ans : Macron lance une « collecte » pour sauver les édifices en péril

Emmanuel Macron a annoncé, vendredi, le lancement d'une souscription, avec une déductibilité fiscale accrue pour les particuliers, afin de restaurer des milliers d'édifices religieux en péril dans les petites communes. Cette collecte aura « vocation à permettre, en l'espace de quatre ans, de mobiliser 200 millions d'euros », a déclaré le Président, depuis la collégiale de Semur-en-Auxois, en Côte-d'Or. Une grande partie des édifices qui font craindre pour leur sauvegarde appartient à des petites communes pour qui « ces investissements sont

insoutenables », a rappelé le président de la République. La collecte sera destinée uniquement aux communes de moins de 10 000 habitants (moins de 20 000 en outre-mer). Elle sera ouverte à tous les cultes, même si, dans les faits, cela concernera essentiellement des églises.

**75% du don déductibles**

Ces dons peuvent être faits en ligne, depuis vendredi, sur le site de la Fondation du patrimoine. La déductibilité fiscale sera portée de 66 à 75 % du montant du don pour les particuliers, dans la limite de 1 000 euros, comme cela a été le cas pour Notre-Dame.

La Fondation du patrimoine sélectionnera les projets « en fonction de l'intérêt patrimonial de l'édifice, l'urgence et aussi la question de l'usage, qui doit s'ouvrir aux concerts, expositions, conférences », a expliqué son président, Guillaume Poirinal. Cette collecte vient s'ajouter au Loto du patrimoine, incarné depuis cinq ans par l'animateur Stéphane Bern. En cinq ans, 250 millions d'euros ont été ainsi recueillis, permettant de soutenir 590 millions d'euros de travaux au profit de 862 projets, selon l'Élysée.



En déplacement à la collégiale de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), Emmanuel Macron (ici avec la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak) a annoncé le lancement d'une collecte pour restaurer le patrimoine religieux. Photo Ludovic Marin/Pool/AFP